

REPUBLIQUE FRANCAISE
COMMUNE DE SAINT-MARTIN-SUR-LAVEZON

DÉLIBÉRATION 2026-20

Nombres de conseillers : 11

Présents : 10

Absents : 1

Le dix avril deux mille vingt-six (10/04/2026)

Le conseil municipal de la commune de SAINT-MARTIN-SUR-LAVEZON, régulièrement convoqué, s'est réuni en mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Madame Marie-Noëlle LAVILLE, maire.

Présents : Ms CROUZET Denis - JAMMES Patrick - LAZZARONI Florent - ROBERT Gilles
Mmes JEANTET LONG Sophie - LAFFONT Marie-Yvonne - LAVILLE Marie-Noëlle - MEHUKAJ
Nadège - SAIMMAIME Isabelle - SARTRE Marie

Absent(s) excusé(s) M CHARENSOL Alain

Absent(s) :

Pouvoirs : M CHARENSOL Alain donne pouvoir à Mme LAVILLE Marie-Noëlle

Convocation expédiée le : 3 avril 2026

Secrétaire de séance : SAIMMAIME Isabelle

OBJET : DESIGNATION DU DELEGUE TITULAIRE ET SUPPLEANT A LA COMMISSION LOCALE D'INFORMATION (CLI) DU CNPE DE CRUAS-MEYSSE

Vu l'article L.2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, qui permet, par décision prise à l'unanimité du conseil municipal, de désigner des membres du conseil municipal, pour remplir certaines fonctions ou siéger dans les organismes extérieurs sans avoir nécessairement recours au vote à bulletin secret.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par : 11 voix pour, 0 contre et 0 abstention

- **DESIGNE** M Florent LAZZARONI délégué titulaire et Mme Nadège MEHUKAJ suppléante à la Commission Locale d'Information (CLI) du CNPE de CRUAS-MEYSSE

Ainsi délibéré les jours, mois et an ci-dessus

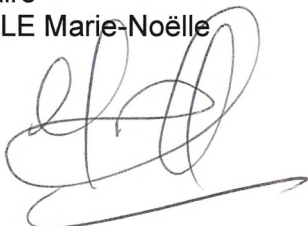
Ont signé au registre les membres présents

Pour extrait conforme,

Fait à Saint Martin sur Lavezon

La maire

LAVILLE Marie-Noëlle



La secrétaire,

SAIMMAIME Isabelle

